

LES AFFAIRES FINANCIÈRES

Jacques Demers



Malgré les 2 départs à la retraite et des coûts supplémentaires engendrés par une telle situation, des mesures de non remplacement temporaire ont financièrement portées fruit tout en augmentant encore une fois la charge de travail du personnel alors en place et finalement abaissant nos coûts de rémunération et de charges sociales.

L'Association termine son année financière avec un surplus budgétaire.

Plus que jamais, la politique de financement des activités locales a assuré un support auprès des membres, ainsi que des activités en région. Cette année, l'Association a capitalisé sur la réalisation d'un Gala 35^e anniversaire en y investissant directement des actifs non affectés.



Par contre, nous avons augmenté nos coûts pour le Comité national et pour le Conseil d'administration. Finalement, le constat nous permet de voir un surplus annuel de l'ordre de 3 029\$ pour la première partie d'année d'opération avec la nouvelle direction.

nues au Canada et a donc consisté essentiellement en prises de renseignements, procédés analytiques et discussions portant sur les renseignements qui m'ont été fournis par la direction.

Un examen ne constitue pas une vérification et, par conséquent, je n'exprime pas une opinion de vérificateur sur ces états financiers.

Au cours de mon examen, je n'ai rien relevé qui me porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes à tous égards importants, aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN

Gilles Bergeron
comptable agréé
auditeur. Montréal,
le 11 septembre 2009.

AUX MEMBRES DE L'APER SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

J'ai procédé à l'examen du bilan de APER SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX au 31 mars 2009, ainsi que des états des résultats et de l'évolution des actifs nets de l'exercice terminé à cette date. Mon examen a été effectué conformément aux normes généralement recon-

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ
LE 31 MARS

PRODUITS

	2009	2008
Cotisations des membres	423 154 \$	424 126 \$
Autres	32 177	29 893
	455 331	454 019

CHARGES

Charges d'opérations	64 254	57 985
Charges administratives	412 070	410 196
	476 315	468 181

Moins : remboursement de salaire	18 150	18 150
	450 031	450 031

Excédent des (charges) ou produits avant intérêts	(2 834)	3 988
---	---------	-------

Revenus d'intérêts & placements	5 863	5 950
---------------------------------	-------	-------

Excédent des produits sur les (charges)	3 029 \$	9 938 \$
---	----------	----------

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE TERMINÉ
LE 31 MARS

NON AFFECTÉS

Solde au début	20 000 \$	236 433 \$	246 495 \$
Excédent des produits ou (charges)	(20 000)	3 029	9 938
Solde à la fin	\$	239 462 \$	256 433 \$

BILAN AU 31 MARS

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse (note 2)	80 478 \$	93 349 \$
Placements, au coût (note 3)	121 911	116 473
Débiteurs (note 4)	53 935	68 379
Frais reportés au prochain exercice	178	172
	256 502 \$	278 373 \$

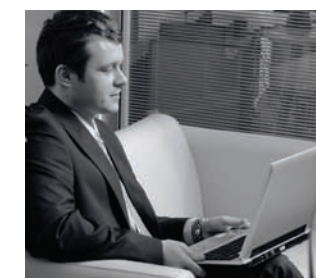
PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Créditeurs et frais cours	4 063 \$	9 303 \$
D.A.S. Fédéral & Provincial	12 977	12 637
	17 040	21 940

ACTIFS NETS (NON AFFECTÉS)

	239 462	256 433
	256 502 \$	278 373 \$



RAPPORT ANNUEL DE L'APER 2008-2009



RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

À l'image de notre réseau de la santé et des services sociaux, les changements organisationnels de l'APER ont continué de plus bel, en cette 35^e année d'opération de l'association. En effet, Mme Marie Plante a quitté la présidence, lors de la dernière assemblée générale, juste un peu avant sa retraite prévue pour l'année 2009. Elle fut donc remplacée au Conseil d'administration par M. Pierre-Guy Brassard qui agissait alors comme secrétaire du comité des communications. Toutefois, en cours de mandat, M. Brassard a démissionné, pour être remplacé, de façon intérimaire, par le 1^{er} vice-président, M. Jean Belhumeur.

C'est donc M. Michel Boudreau de la Côte-Nord qui a pris la place de M. Brassard comme secrétaire du Comité des communications. De son côté, Mme Suzie Roy est devenue la secrétaire du Comité des conditions de travail après avoir effectué le remplacement de M. Ghislain Cliche au Comité de développement de la gestion, au moment de la retraite de ce dernier.

Le Comité de développement a donc continué son travail sous la gouverne de M. Christian Samoisette, un nouveau au Conseil d'administration, nommé à titre de secrétaire de ce comité lors de l'assemblée générale annuelle. Christian est un cadre qui a roulé sa bosse et multiplié ses expériences auprès de diverses organisations.

Enfin, soulignons aussi le départ du Conseil de Mme Marie Gibeault qui fut nommée directrice générale du CSSS Gaspésie-Les-Îles. Toutes nos félicitations pour cette belle nomination. Mme Marielle Labrie-Gauthier, de l'Hôpital général juif-Sir Mortimer-B. Davis, fut désignée par le Conseil d'administration pour la remplacer à titre de 2^e vice-présidente du Conseil.

Du côté de la permanence, Me Anne-Marie Chiquette, avocate, est venue combler le poste de conseiller juridique, laissé vacant par la nomination de Denis Joly au poste de directeur général de l'Association. Du côté de l'administration, Marie Pinard a aussi pris sa retraite et fut remplacée par Isabelle Patenaude, une adjointe administrative et

secrétaire juridique d'expérience. Toute une année de changements!

Sans vouloir reprendre tous les éléments que mentionneront les secrétaires de comités dans leurs différents rapports, soulignons que l'année 2008-2009 fut une année de multiples changements aussi chez nos partenaires, ce qui nous obligea à reprendre nos dossiers avec de nouveaux joueurs.

Les rendements désastreux de la Caisse de dépôt et placements du Québec ont demandé des interventions répétées de nos représentants et ont certainement grevé pour longtemps notre régime de retraite. Nos représentants feront des pieds et des mains pour maintenir les acquis de nos prédécesseurs tout en limitant les écarts entre le Régime de retraite

du personnel d'encadrement (RRPE) et le Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP). En fait, au delà des très faibles écarts de rémunération existant entre les cadres et les syndiqués de notre réseau de services, il faudra, maintenant conjuguer avec la possibilité d'un coût plus élevé du régime de retraite des cadres comparativement à celui des syndiqués. De quoi retenir, encore une fois, la main d'œuvre syndiquée loin des postes de cadres qui sont de plus en plus difficiles à combler. La charge de travail globale d'un cadre a donc augmenté encore une fois en 2008-2009. Il faut toutefois souligner qu'un millier de personnes occupant des fonctions d'encadrement et qui ne détenaient toujours pas de statut de cadre, se sont vues offrir des postes cadres. Ces employés avaient jusque là un statut de non syndiqués et étaient déjà hors des unités d'accréditations syndicales. Cette équation a peut-être amélioré le ratio officiel du nombre de cadres par employés syndiqués mais ne représente en fait aucun ajout de personnel dans le réseau. On doit toutefois souligner le geste de reconnaissance de la part du Gouvernement pour le travail accompli par ces acteurs indispensables du réseau que sont nos cadres.

Jean Belhumeur
Président-intérimaire

Denis Joly
Directeur général

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Suzie Roy



L'année 2008-2009 a d'abord été, avant tout, une année de discussions des grands dossiers de relations de travail pour les cadres sans pour autant que les actions gouvernementales soient au rendez-vous pour les cadres. Malheureusement, les gestes tangibles de valorisation, d'appréciation et de reconnaissance que nous espérions l'année dernière, suite à l'arrivée d'un nouveau ministre de la santé, ne se sont toujours pas concrétisés. Ainsi, nos échelles salariales ne sont toujours pas revues et tout au plus, des travaux de mise à niveau sont annoncés par le ministère de la santé et des services sociaux pour la prochaine année. De même, notre ministère n'a toujours pas déposé de demandes salariales auprès du Conseil du trésor pour le bénéfice des cadres de notre réseau.

L'équité salariale est demeurée au cœur de nos préoccupations cette année encore et nous remercions Mme Marcelle Hardy qui nous a représenté dans ce dossier pendant plusieurs années, comme évaluatrice. Avec son départ, c'est maintenant Mme Marianne Chartrand qui représente l'APER, à titre d'évaluatrice pour le comité général d'équité salariale du réseau de la santé et des services sociaux. Mme Chartrand possède une vaste expérience du réseau et est en mesure de défendre, dans ce dossier, les intérêts de tous nos membres. Nous en profitons pour la remercier de relever ce défi mais aussi le CSSS du Grand-Littoral, son employeur, qui a si gentiment accepté de la libérer pour nous représenter.

L'INTERASSOCIATION DES CADRES DU QUÉBEC

Depuis que le Bureau international du travail (BIT) a déclaré que le Québec enfrenait les traités internationaux en ce que les cadres du Québec ne se voyaient pas reconnaître le droit à la négociation collective, beaucoup de travaux ont été réalisés collectivement par l'interassociation des cadres, sous la férule de la Confédération nationale des cadres du Québec (CNCQ), dont nous sommes membres. Denis Joly, notre directeur général est,

d'ailleurs, vice-président de cette confédération. Malheureusement, il y a eu peu d'avancée du côté patronal suite au dépôt de nos différentes demandes. Par contre, certaines des autres associations membres, provenant du secteur péripublic, ont fait des gains avec leur employeur surtout sur le plan de la reconnaissance associative. Le dossier reste à suivre.

LE RÉGIME DE RETRAITE – RRPE

Le régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) a largement souffert de la contreperformance de la Caisse de dépôts et placements du Québec en 2008. Les pertes historiques de la CDP ne pourront être récupérées avant de nombreuses années, si elles le sont un jour. Nous déplorons cette situation et nous avons questionné la gestion de risque utilisée par la CPD pour faire fructifier nos placements. Ce n'est malheureusement qu'à la fin de l'année 2010 que nous connaîtrons les premiers effets de cette situation alors que notre comité retraite du RRPE devra discuter des tenants et aboutissants permettant de fixer le prochain taux de cotisation des cadres afin d'assurer la pérennité du régime. Nos représentants travaillent à s'assurer que la CDP modifiera en profondeur sa façon de faire et nous apportera, par ses actions, de nouveaux rendements positifs.

Quant au dossier de notre poursuite contre le Gouvernement du Québec visant à faire inscrire dans ses états financiers la valeur de ses engagements dans notre régime de retraite, le dossier est toujours devant la Cour d'Appel du Québec. Celle-ci est en attente d'une décision de la Cour Supérieure dans un dossier similaire et provenant des syndicats et concernant le RREGOP. Vraisemblablement, le tout ne se déroulera pas avant 2010.

LA CARRA

La nouvelle Commission administrative des régimes de retraite et d'assurance, la CARRA continue de mettre en place un nouveau système informatique qui permettra de réunir les 24 systèmes informatiques actuels en un seul. Cette mise en place devrait naturellement permettre de meilleurs services aux cotisants et aux prestataires. Le coût de cette mise à niveau du système informatique est facturé au prorata du nombre de cotisants et prestataires de notre régime de retraite (RRPE) par rapport à l'ensemble des cotisants et prestataires de la CARRA.

LES ASSURANCES

Encore une bonne année du côté du régime des assurances collectives. Nos taux d'utilisation de nos couvertures d'assurances étant demeurés stables au cours de l'année, nous avons pu ainsi générer de légers surplus. Ces surplus nous ont permis d'autoriser des ristournes qui sont appliquées directement sur les primes à payer. La situation est semblable pour les retraités qui continuent de participer au régime. La prévention continue d'avoir meilleur goût et nous vous invitons à bien prendre soin de vous.

LES DOSSIERS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS

Comme toujours, notre permanence a continué de représenter nos cadres, individuellement



DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Christian Samoisette
secrétaire du comité.



Le comité de développement de la gestion (CDG) a réalisé le mandat du Conseil d'administration ayant pour but de souligner le 35^e anniversaire de l'Association, en créant un événement festif retraçant son histoire.

Le comité, composé de Mme Francine Guénette, M. Jean-Claude Périard, M. Denis Joly et le soussigné, avec l'aide de la firme TacCom et la collaboration de nos partenaires habituels, a réalisé un Gala 35^e anniversaire, digne de l'événement, au Cabaret Lion d'Or de Montréal. Les paparazis et le journaliste qui accueillent les participants ont donné le ton de l'événement Gala qui s'est déroulé le 13 novembre 2008, en début d'après-midi. Un spectacle centré sur l'histoire de notre

association et la création d'une chanson thème nous a tous replongé dans les dédales du temps. Le groupe de comédiens de TacCom nous a fait vivre de magnifiques moments d'humour et d'émotions et nous ne pouvons que les féliciter de cette pause santé dans un environnement aussi tumultueux que le nôtre.

Enfin, le Comité a aussi réalisé durant cette même période le concours du prix de la relève cadre de l'Association. Une belle réussite de participation, pour cette première expérience, qui a culminé par la remise du prix, lors du Gala 35^e anniversaire de l'association. Ce prix, je le rappelle, reconnaît l'apport constant du personnel d'encadrement dans la dispensation de services à la population du Québec. Félicitations à notre grand gagnant : Alain Turgeon, coordonnateur des ressources humaines du Centre jeunesse Chaudières-Appalaches et à nos deux finalistes : Anne-Marie Savard, chef de programme au CSSS du Grand Littoral et Caroline Ouellet, conseillère cadre en santé et sécurité au travail des Centre jeunesse de Lanaudière.

LES COMMUNICATIONS

Michel Boudreau



Le Comité des communications est composé de Mme Colette Claing, M. Paul Costopoulos, Me Denis Joly à titre de directeur général ainsi que M. Michel Legros ainsi que de votre humble serviteur, Michel Boudreau. Y participait aussi, notre conseillère externe en communications.

Au cours de l'année, les membres du comité ont poursuivi la révision des outils de communications de l'association, en plus de participer activement à développer les outils de communications supports à la présentation de

LE REGROUPEMENT DES CADRES RETRAITÉS

Paul Costopoulos
secrétaire du regroupement



Le point sur le regroupement des retraité(e)s
Cette année, nous avons atteint un nouveau sommet : 110 membres, en octobre 2009, du jamais vu! Les membres bénévoles de l'exécutif du regroupement n'ont pas chômé. En plus de nos 4 réunions habituelles, notre président, M. Jean-Claude Périard (Laval), a participé aux travaux du Comité National et du Conseil d'administration. M. Pierre Gadoury (Montréal) nous a représenté au Comité Consultatif sur les Assurances à titre de vice-président. M. Gadoury est aussi responsable du bulletin d'information. M. Daniel Poirier (Drummondville) a été délégué à l'Alliance des Associations de Retraités du Québec et s'est intéressé de près au dossier de l'indexation de nos rentes de retraites. Il a aussi participé à

notre Gala 35^e anniversaire et au prix de la relève cadres de l'APER. Les nouveaux outils utilisés dans le monde de la communication ont aussi été analysés pour nous permettre de faire les choix qui s'imposent.

Parallèlement, l'Info-cadres en a profité pour mettre en valeur 3 cadres, membres de l'association et qui avaient eux-mêmes 35 ans. Il s'agit de Mme Danièle Ferland du CSSS de la Haute-Yamaska, M. Sylvain Lévesque des Centre jeunesse de Lanaudière ainsi que de Mme Fanny Éthier du Centre jeunesse des Laurentides. En plus, un nouveau programme de recrutement a été construit pour être mis en place au début de l'année 2009-2010. Nous continuons aussi à maintenir gracieusement, en ligne, les offres de services de nos membres retraités ainsi que de diffuser les offres d'emploi issues des établissements du réseau.

la grande manifestation du 30 septembre dernier à Québec. Par ailleurs, M. Paul Costopoulos (Longueuil), secrétaire du regroupement, a siégé au Comité des communications de l'APER et a participé à l'élaboration des « Info-Cadres ». Enfin, le dernier mais non le moindre, à se joindre à l'exécutif, M. Ghislain Cliche (Chicoutimi) a pris en main le dossier de l'augmentation du nombre de membres retraités au sein du regroupement.

Dorénavant, 5 régions administratives sont représentées au sein de l'exécutif du Regroupement des retraités. Nous croyons nous rapprocher de l'image globale de l'APER et nous espérons, en 2010, élargir notre membership et la représentativité du groupe. Nous suivons aussi de près l'évolution de l'APER et les changements qui s'y produisent...et qui s'y produiront. Nous devons maintenir une présence active des retraités auprès des instances tant de l'APER que des organismes dont l'action peut avoir des répercussions sur les intérêts et le bien-être des retraités membres, ou non, de notre regroupement.